amp
HEccIC
H

R. P. HUGOLIN, o.f.m.

LIBRARY
JAN 29 1917
UNIVERSITY OF TORONTO.

3 1761 09343959 4

De Québec à Percé

Sur les pas des Récollets

(*Avec la permission des supérieurs*)

MONTREAL
Imprimerie Godin-Menard, Limitée
41, rue Bonsecours
1916

Digitized by the Internet Archive
in 2014

https://archive.org/details/dequbecpercsurle00hugo

R. P. HUGOLIN, o.f.m.

De Québec à Percé

Sur les pas des Récollets

(*Avec la permission des supérieurs*)

MONTREAL
Imprimerie Godin-Menard, Limitée
41, rue Bonsecours
1916

Publications récentes sur les Récollets du Canada

I.—Par le R. P. HUGOLIN, o. f. m.

L'établissement des Récollets à Montréal, 1692.—56 pp.in-8. Montréal, 1911.

L'établissement des Récollets de la Province de Saint-Denis à Plaisance, en l'Ile de Terre-Neuve, 1689.—24 pp. in-8. Québec, 1911.

L'établissement des Récollets à l'Isle Percée [1673-1690].—48 pp. in-8. Québec, 1912.

Les Récollets de la Province de l'Immaculée Conception en Aquitaine, missionnaires en Acadie [1619-1633].—21 pp. in-8. Lévis, 1912.

Les Registres paroissiaux de Rimouski, des Trois-Pistoles et de l'Ile-Verte, tenus par les Récollets [1701-1769].—24 pp. in-8. Montréal, 1913.

De Québec à Percé, sur les pas des Récollets.—36 pp. in-8. Montréal, 1916.

Le Père Joseph Denis, premier Récollet canadien [1657-1736].—(Paraîtra prochainement).

II.—Par le R. P. ODORIC, o. f. m.

Les Frères Mineurs à Québec [1615-1905].—Simple coup d'oeil historique. 157 pp. in-12. Québec, 1905.

Le Frère Didace Pelletier, Récollet.—415 pp. in-16. Nombreuses illustrations hors texte et dans le texte. Québec, 1910.

Etude historique et critique sur les Actes du Frère Didace, Récollet.—62 pp. in-8. Nombreux fac-similés de documents originaux. Québec, 1911.

Le Père Gabriel de la Ribourde, Récollet.—64 pp. in-8. Québec, 1912.

Les Franciscains et le Canada. Volume pemier. *L'établissement de la foi* [par les Récollets], 1615-1629. XVIII + 506 pp. in-8 illustré. Québec, 1914.

Le troisième centenaire de l'Etablissement de la foi au Canada [1615-1915].—16 pp. in-8. Québec, 1915.

Troisième centenaire de l'Etablissement de la foi au Canada [1615-1915]. —32 pp. in-4 illustré. Québec, 1915.

Souvenir-album. Third Centenary of the Establishment of the Faith in Canada [1615-1915].—32 pp. in-4 illustré. Québec, 1915.

Plusieurs ouvrages en préparation.

DE QUEBEC A PERCÉ

Sur les pas des Récollets

C'est chose décidée: nous partons, le Père Odoric et moi, pour un voyage dans le Golfe Saint-Laurent, et de là en Acadie jusqu'au Cap Breton, à Louisbourg. Comment ai-je pu risquer l'aventure d'un voyage aussi long — un mois — et aussi lointain, moi le casanier par essence, qui ne puis me décider à me rendre sur la terrasse, où je rêverais des heures... une fois rendu ! Voici, je pense, comme la chose arriva. Ayant eu la fortune d'une "bonne souffrance" en 1908, *il fut jugé, en août* 1909, *qu'un voyage aiderait à ma convalescence, laquelle devait durer trois ans, par décret de la Faculté. Or le seul voyage qui fît miroiter quelque charme devant mon imagination était le voyage au Golfe et en Acadie. Je suis de mon pays, comme l'on voit, et puis mon enfance fut bercée par les récits maritimes de Faucher de Saint-Maurice.*

Mais pourquoi ne pas tourner ce voyage unique en pèlerinage sur les pas des Récollets? C'est juste. Puisque le Père Odoric et moi étudions l'histoire des Récollets au Canada, nous irons voir les contrées qu'ils ont évangélisées et que nous avons intérêt à connaître, nous chercherons s'il y reste des vestiges de leur action; nous fouilleron les dépôts d'archives sur notre route, nous éclaircirons sur place certains points d'histoire qui les concernent, nous situerons, à Percé et ailleurs, leurs maisons, maintenant détruites; nous nous emplirons l'âme de leur vie, et les yeux des paysages où cette vie s'est déroulée. Je suis donc assuré maintenant que le voyage ne sera pas perdu. J'avoue en effet que l'espoir au bénéfice du voyage pour ma santé se réduisait au désir de ne pas mourir d'ennui en route. Et pour ne pas mourir d'ennui — j'en atteste la véracité du Père Odoric, qui tint tête à toutes mes objurgations pour retourner à Québec dès le deuxième jour du voyage — le dépistage des Récollets ne suffisant pas, je me mis à prendre des notes.

S'il me faut une excuse pour les publier, je dirai qu'elles sont un cadre pour le récit — au reste sommaire — de l'action des Récollets dans les pays visités. Et puis, je vous retiendrai en ma compagnie jusqu'à Percé seulement. Je n'ai plus même le peu de santé suffisant ni le goût pour refaire, fût-ce en chambre, le reste du trajet, de Percé à Louisbourg.

Départ. Mercredi, 25 août.—Lorsque, partant pour un long voyage, vous traversez la ville pour vous rendre à la gare ou aux quais, ne ressentez-vous pas une impression de tristesse, et comme votre attachement se faire plus vif pour tout ce que vous laissez derrière vous? Les passants que vous ne connaissez pas, les maisons, les enseignes des magasins elles-mêmes que vous n'aviez pas auparavant remarquées, tout, tout, comme vous passez, vous embue de mélancolie.

C'est l'impresssion que j'éprouve en traversant Québec pour me rendre au quai du Marché Champlain, où est amarré le steamer. La tristesse du ciel y est peut-être pour quelque chose. Nous partons en effet par un temps pluvieux et gris. Les journaux prédisaient du beau temps, et nous avions eu la naïveté de croire les prophètes de Toronto. L'agent co-propriétaire du bateau à Québec nous avait lui aussi avec un sourire ensoleillé prédit un temps "superbe". Hélas! il pleut, et comme la pluie ne vient pas en bourrasque et ne tombe pas en torrent, mais que perfide, grise et opaque elle envahit tout le ciel, jusqu'à ne plus laisser de place pour un seul rayon de soleil, puis doucement se laisse choir en brume, on se convainc qu'elle a tout le temps devant elle et qu'elle ne se pressera pas de s'écouler. Il fait gris partout: en haut, en bas, devant, derrière.

Le voyage se fait par eau. Le bateau qui en deux jours nous portera à Gaspé est le "Lady of Gaspé", un coquet steamer de 260 pieds de quille, de la *Gaspé Steamship Line.* Les directeurs-propriétaires en sont les "Frères Bouchard", de Québec. Nés à Sainte-Anne-de-Beaupré, ils naviguent depuis leur enfance. Sitôt faite leur première communion, ils prirent la mer en qualité de mousses à bord de goélettes pour le cabotage. Un peu plus tard, lorsqu'ils sont faits au métier, ils traversent l'Atlantique, et achètent en Angleterre le "Gaspesian", avec lequel ils inaugurent une ligne de navigation entre Montréal et la Gaspésie. Le Gouvernement subventionna la ligne naissante, ce qui en assura le maintien et le développement. Les

frères Bouchard en effet n'étaient pas riches; matelots entre les repas, couverts de la vareuse et coiffés du *saouesse,* ils échangeaient à l'heure du dîner ce costume pour de beaux uniformes galonnés afin de figurer à la table des passagers. En 1908 ils achetèrent un second bateau, le "Ristigouche", qui, retapé, devint le "Lady of Gaspé". Encore un nom anglais? Oui, et qui à cette époque fit couler, des encriers de la critique riveraine, de Québec à Gaspé, des flots d'une encre très noire dans le sillage de la pauvre Lady. Mais il paraît que c'est le seul nom dont l'on pût rebaptiser le "Ristigouche", le rôle de la marine canadienne étant rempli de tous les noms français que l'on aurait voulu choisir. Finalement, les critiques ont désarmé, ceux-là même — fait remarquable — qui étaient redevables aux Bouchard, comme l'on dit sur la côte, de quelque acte de bienveillance. Et ils sont nombreux. Durant la seule saison de 1909, 385 passages gratuits furent accordés aux gens de la côte, sur l'un ou l'autre des bâteaux de la ligne de Gaspé. "Deux nous ont remerciés, me disait l'un des messieurs Bouchard; ceux-là, je m'en souviendrai toujours..."

Nous voici donc à bord du "Lady of Gaspé". Nous prenons nos cabines à tribord, afin d'avoir vue sur la côte sud que longera le steamer. Une fois installés, nous faisons le tour du bateau; nous prendrons langue avec l'équipage et les passagers un peu plus tard.

Vers les cinq heures le steamer démarre et nous quittons Québec enveloppé de brume. C'est le temps le plus détestable que l'on puisse imaginer pour voyager sur l'eau. Je me prends à souhaiter qu'à défaut du soleil, qui nous serait un gai compagnon, nous essuyons une furieuse tempête, qui me serait chose neuve, dramatique et délicieuse. Le soleil ou une tempête!... Hélas, nous aurons celle-ci, et mon estomac qui n'est pas, lui, romanesque, souhaitera alors la douceur lénifiante de la pluie...

Pour l'instant, je monte à la chambre du pilote, qui se trouve être en ce moment l'un des frères Bouchard, et je m'installe auprès de lui jusqu'à l'heure du souper, pour causer choses maritimes et me renseigner sur la route que nous suivons.

Nous sommes engagés entre l'Ile d'Orléans et la côte sud. Ah! voici qu'une brise de l'ouest qui s'élève soudain dissipe la brume, balaie à grands coups de vent le ciel, le vide de son eau, et dans une lumière nette apparaissent les deux côtes. A gauche, l'Ile d'Orléans, "corbeille de verdure posée sur une glace"; à droite, les hautes falaises boisées de St-Joseph de Lévis et de Beaumont. A quelques encâblures du bateau émerge du fleuve la coque lamentablement informe et vidée du "Bavarian", que l'on a traînée sur les battures de St-Joseph pour le dépouiller de tout ce qui en pouvait être tiré. C'est ainsi que le "Lady of Gaspé" a meublé sa salle à manger des fauteuils du "Bavarian". "A quelque chose malheur est bon", dit sentencieusement le pilote.

Dans le jour qui baisse défilent, à droite, Beaumont, St-Michel, Berthier et ses îlets, ceinture de roches grises à fleur d'eau, d'où émerge un phare blanc. A gauche, St-Laurent et le "trou de St-

Patrice" que je ne vois pas. On m'explique que ce trou n'est pas un trou; puis St-Jean, St-François.

Nous sommes à peine partis de Québec pour notre pèlerinage que nous voilà déjà en plein dans le sillage des anciens Récollets. Toutes les paroisses qui se profilent à droite et à gauche, y compris, sur l'île, St-Pierre et la Ste-Famille, ont été le théâtre de leurs travaux. Près de trente de ces religieux figurent aux registres de ces localités comme missionnaires ou curés, depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'après la cession du pays.

Sous Mgr de Laval, la participation des Récollets au service des missions fut presque nulle; elle devint considérable sous Mgr de Saint-Vallier et ses successeurs.

On le sait, d'après le plan conçu et exécuté par le premier évêque de la Nouvelle-France pour le service religieux des missions — il n'y avait alors à peu près pas de cure fixe — le Séminaire de Québec était à lui seul le clergé du diocèse; cette institution, avant d'être un corps enseignant, était un groupe de missionnaires. On conçoit dès lors que d'après ce principe économique de la desserte des missions, les Récollets en fussent tenus éloignés.

Les missions sauvages étant à peu près exclusivement confiées aux Jésuites, l'évêque accorda bien aux Récollets quelques postes: les Trois-Rivières, l'Ile Percée et la Rivière St-Jean en Acadie, mais sur des bases fort aléatoires; l'évêque ne regardait pas ces missions comme leur étant proprement dévolues, et il ne voulait pas qu'ils y fissent des établissements. (1)

Les Récollets auraient désiré se rendre davantage utiles aux habitants du pays, mais leurs voeux ne purent être comblés que sous Mgr de Saint-Vallier.

La conception qu'avait eue Mgr de Laval du service des paroisses était belle sans doute, mais elle devait fatalement et bientôt devenir absolument irréalisable. Dès son premier voyage au Canada, en 1685, le successeur du premier évêque de Québec, Mgr de Saint-Vallier, en jugea ainsi et qu'il devait sans tarder réorganiser le service du diocèse sur le modèle commun de tous les diocèses, et pour cela se passer du Séminaire, au cas où ce dernier — lié avec Mgr de Laval — ne voudrait pas entrer dans ses vues. Il n'y entra que lentement et péniblement. Dès lors, afin d'établir des cures fixes, ou du moins de fixer des desservants dans les missions; afin aussi d'augmenter le nombre des missions et paroisses, dont le précédent régime empêchait nécessairement l'accroissement (Mgr de Saint-Vallier les porta du premier coup de 25 à 40, et quelques années plus tard doubla encore ce nombre); afin surtout d'assurer à tous ces nouveaux postes des prêtres en nombre suffisant, et d'avoir un clergé qui dépendît plus entièrement de lui, pour tous ces motifs l'évêque dut faire appel aux corps religieux, en particulier aux Sulpiciens et aux Récollets. Le zèle de ceux-ci put alors se donner libre carrière et se déployer sur

---

(1) Lettre de Mgr de Laval au marquis de Seignelay, 10 nov. 1683. Arch. du Canada. Coll. Moreau de Saint-Mery, F., vol. 178 C., p. 151.

maints champs d'action. On les voit en quelques années desservir une quinzaine de missions, depuis Montréal jusqu'au Golfe, sans compter leurs missions en Acadie. Leurs lettres-patentes obtenues du roi Louis XIV en 1692, avec l'appui de Mgr de Saint-Vallier, confirmaient aux Récollets du Canada leurs établissements d'alors — Québec, Percé, Plaisance, les Iles St-Pierre, et celui projeté de Montréal — et leur permettaient d'en faire de nouveaux "de l'aveu et consentement du Gouverneur du pays et des habitants des lieux où ils voudraient s'établir". Ces patentes étaient accordées l'année même où le diocèse de Québec entrait dans le droit commun, et que le Séminaire cessait d'être à lui seul le clergé du diocèse.

Les Récollets participèrent donc au ministère des missions et paroisses. Rude alors était ce ministère, car bien rares étaient les cures fixes, et bien étendu le territoire assigné à chaque missionnaire; les missions de vingt ou vingt-cinq lieues de côte étaient assez ordinaires, et ce territoire il fallait constamment le parcourir pour le service des fidèles disséminés. Par ailleurs, pas de route, du moins dans les commencements, sinon celle du fleuve et quelques misérables sentiers dans les "côtes". Combien pénibles étaient les voyages et les travaux des premiers missionnaires! Ce fut l'honneur des Récollets de les avoir ambitionnés, leur mérite de s'y être livrés avec un dévouement sans bornes, dès que ce vaste champ apostolique leur fut ouvert, de s'y être maintenu aussi longtemps qu'ils le purent, c'est à dire jusqu'après la conquête du pays.

Sur toute la côte, en descendant le fleuve depuis Montréal, nous pouvons suivre comme pas à pas les traces de ces vaillants missionnaires; presque pas une vieille paroisse qui n'ait été à l'origine fécondée par leurs travaux. Pionniers de l'Evangile sur le sol de la Nouvelle-France, ils le furent véritablement. La suite de ce voyage ne fera qu'en accumuler les témoignages aussi glorieux pour les Récollets que consolants pour nous, leurs frères en saint François.

. . . . . .

Nous atteignons la pointe est de l'Ile d'Orléans. Le fleuve s'élargit soudain, et n'était le chapelet d'îles — l'Ile Madame, l'Ile aux Rheaux, l'Ile Marguerite, la Grosse-Ile, l'Ile-aux-Grues, l'Ile-aux-Oies et plusieurs îlots qui prolongent en quelque sorte l'Ile d'Orléans et obstruent le fleuve sur une distance de plusieurs lieues — nous serions presque en pleine mer. Par delà l'Ile Madame, sur le côté nord, le Cap Tourmente se prolonge en une série de caps jusqu'à la petite rivière St-François. Pas une seule habitation jusqu'à cette rivière, depuis la ferme du Séminaire à St-Joachim; les caps (les *câpes,* pour les gens de la côte nord) prennent toute la place du littoral et ne laissent pas un pied de grève pour y bâtir une cabane. Leurs masses abruptes descendent à pic dans le fleuve.

Par le travers de la Grosse Ile nos regards cherchent la colonne de granit élevée dernièrement à la mémoire des prêtres victimes héroïques de leur dévouement aux pauvres émigrés d'Irlande ravagés par le typhus il y a un demi siècle. La voici, bien visible; elle s'élance

dans un encadrement de rocs sauvages écartés pour lui faire place; c'est grand, c'est beau.

La cloche du bord nous appelle au "dîner". Allons-y. Nous ne sommes que dix-sept à table, en première, la plupart de langue anglaise.

J'ai pour vis-à-vis un gros Anglais qui entend parfaitement tout ce que la carte du menu indique; c'est dans sa langue... et qui en profite largement et longuement; c'est dans son droit. Honny soit qui mal y pense! Nous le surnommons Edouard VII, dont il a tout le physique; c'est à s'y tromper. Notre Edouard VII restera pour nous une énigme tout le long du voyage. Qui est-il? d'où vient-il? où va-t-il? De tout le voyage il ne causera à personne et ne sortira de sa cabine qu'à l'heure des repas. Encore une fois: Honny soit qui mal y pense!

La soirée est quelconque: parties de cartes au salon d'arrière, musique au salon d'avant.

Je m'évade sur le pont, humer l'air du large. La nuit est tombée. On n'aperçoit plus des villages de la côte que des points lumineux; de distance en distance une lumière plus forte, c'est un phare; du fleuve lui-même il émerge des feux: phares flottants dont l'éclat intermittent fait notre sécurité à bord.

Nous passons ainsi devant St-Thomas de Montmagny, le Cap St-Ignace, L'Islet, St-Jean-Port-Joly, etc., tous endroits remplis du souvenir des Récollets. A St-Thomas — l'ancienne Pointe à la Caille — les Récollets ont laisssé des traces particulièrement profondes de leur ministère; leurs noms y figurent aux registres durant un siècle.

Dès 1679, un récollet, le Père Claude Moireau, y apparaît, mais il n'est que de passage. Plusieurs de ses confrères font aussi le service de la Pointe à la Caille par intermittence jusqu'en 1701, où le Père Rodolphe Du Bus y devient missionnaire résident. Nous lui devons d'avoir inauguré les registres paroissiaux, où il transcrivit d'abord tous les actes qu'il put trouver de ses prédécesseurs. "En tête du registre il écrit ces solennelles paroles, fondement de la vie chrétienne: *Ibunt boni in vitam aeternam*: *Ibunt mali in ignem aeternum*: *Ibi erit fletus et stridor dentium!* Les bons iront à la vie éternelle: Les mauvais iront au feu éternel: Là il y a des pleurs et des grincements de dents.

"Un autre texte rappelle la mission qui se continue à travers les siècles depuis que le divin Maître l'a confiée à ses apôtres: *Annuntiate verbum omni creaturae baptizantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti.* Annoncez la Parole à toutes créatures, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit.

"Ainsi commence ce livre qui doit contenir la naissance, le baptême, le mariage, la mort de tant d'élus et de tant de réprouvés. Tous semblent par là être avertis de leur destinée qui doit être éternelle, soit dans le bonheur, la joie, la félicité, le ciel; soit dans les supplices, le feu, les grincements de dents de l'enfer. C'est la grande et salutaire pensée qui plane sur cet immense ouvrage qui compte déjà

bien des volumes et dont plus d'une page a été écrite par les enfants de saint François." (1)

C'est aussi un Récollet, le même Père Rodolphe Du Bus, qui commence à faire tenir par le marguiller en charge les livres de comptes de la Fabrique, en 1702. (2)

Mais c'est surtout par le souvenir du frère Marc que le nom des Récollets est demeuré populaire à Montmagny. Le frère Marc Contant, frère lai, fut l'un des derniers survivants des Récollets "de la dispersion", pour me servir d'une expression biblique et rappeler, en même temps que l'incendie de leur couvent de Québec, arrivé le 6 septembre 1796, leur sécularisation et leur dispersion qui suivit de près le sinistre. Parmi les frères convers, le frère Paul à Montréal, le frère Louis à Québec, et le frère Marc à St-Thomas, sont les mieux connus, peut-être à cause de la longue carrière qu'ils fournirent hors du cloître, au milieu d'un monde qui les aimait et qu'ils édifiaient par leurs vertus. De ces trois, et, je pense, de tous les Récollets, le frère Marc fut le dernier vivant sur la terre canadienne, n'étant mort que le 4 mars 1849.

Sa biographie n'a pas été écrite à proprement parler, mais les souvenirs des vieilles gens qui l'avaient bien connu ont fourni au R. P. Ange-Marie, et avant lui à M. Ernest Myrand, la matière de notices anecdotiques fort intéressantes sur le bon frère. (3)

Le frère Marc conserva dans le siècle, non seulement ses voeux de religion, mais aussi son habit et ses habitudes monastiques. A son métier de religieux qui lui faisait gagner le paradis, il joignit, pour gagner son pain quotidien, celui de maître d'école et celui d'horloger.

"Ce métier silencieux, savant, quasi artistique, allait bien à ses goûts de retraite, de travail, d'intelligente activité. Dans sa petite maison de Saint-Thomas, ayant pignon sur rue (4) comme la demeure d'un gens de lettres, Louis Contant revécut la paix laborieuse de sa bien-aimée cellule au couvent de Québec. Frère Marc n'avait pas suspendu d'enseigne à sa porte, il n'y avait pas non plus, dans la vitrine de son établissement, étalage de spécimens d'horlogerie, utilisés comme tire-l'oeil par nos modernes orfèvres. Seulement, un cadran à chiffres romains, égal en diamètre à ceux-là qui ornaient le clocher de notre basilique de Québec avant 1890, emplissait littéralement toute une fenêtre. Ça se voyait de loin, à plus d'un arpent." (5)

"Le frère Marc, durant un demi siècle et plus, régla et répara les horloges et les montres de St-Thomas et des environs. Il y gagnait sa vie, mais fidèle à sa très haute pauvreté franciscaine, il disait avec

---

(1) *Revue du Tiers-Ordre*, 1901. R. P. Auge-Marie. *Souvenirs franciscains à Saint-Thomas de Montmagny*. P. 428.

(2) Abbé Casault. *Notre hist. sur la paroisse de Saint-Thomas de Montmagny*. Québec, 1906. P. 30.

(3) *Revue du Tiers-Ordre*, 1901.—Ernest Myrand, *Bulletin des recherches historiques*, 1896, p. 98.

(4) La rue Saint-Jean-Baptiste. *Note de M. Myrand.*

(5) Ernest Myrand, *loc. cit.*

un petit sourire aux clients qui, venant chercher leur montre, interrogeaient selon l'usage: "Combien vous dois-je?" — *"Cette montre* me doit tant." (1)

Quand le bon frère sentit sa fin approcher, il voulut faire son testament, ce qu'il fit le 29 janvier 1849, avec l'autorisation de l'évêque sans doute, selon qu'il avait été réglé par Mgr Hubert, dans son ordonnance du 14 septembre 1796, en conformité avec un décret de la Propagande du 17 septembre 1792, approuvé par le Pape Pie VI: "En ce qui regarde la pauvreté, ils (les Récollets sécularisés) ne pourront acquérir aucun bien-fonds, ni disposer du fruit de leurs épargnes, par donation ou testament, sans notre permisssion expresse." Le frère Marc n'avait pas une fortune à léguer, mais seulement quelques livres de monnaie, qu'il applique partie en charité, partie à faire dire des messes pour le repos de son âme. Il régla ainsi sa sépulture: "Veut et ordonne le dit sieur testateur que son corps soit inhumé dans le cimetière de la dite paroisse de St-Thomas, avec son habit, corde et capuce selon l'usage de son [ordre], sans son de cloche, ni cierges ni encens, et de plus que son visage ne soit pas rasé ni son corps changé après sa mort, et que sa tombe soit faite de bois non blanchi et qu'il lui soit fait dire, après son décès, le nombre de cent messes basses de *Requiem* pour le repos de son âme."

Cette clause du testament, tout parfumée d'humilité et de religieux mépris des vanités du monde, inspire à M. Myrand des plaisanteries d'un goût plutôt équivoque sur le bon frère qui toute sa vie, selon M. Myrand, n'aurait eu "en propre que sa misère... qui ne l'était pas du tout."

Et de cette même clause M. Myrand exhume encore, par un tour d'imagination incroyable, la fantaisie que voici: "Excentrique et bizarre, Marc Contant le demeura jusque dans l'autre monde. Par un caprice bizarre il demande qu'on l'enterre avec ses livres de prières et de lectures, ses chapelets, ses reliquaires. Tout un bibelot de dévotions l'accompagne dans sa bière, et c'est encore moins un cercueil qu'une bibliothèque que le fossoyeur inhume le matin du 7 mars 1849."

Bon! une bibliothèque... et un musée d'art religieux, et tout cela dans un cercueil. C'est complet!... De sorte que, continue M. Myrand, un beau jour, "quand, sur le spécieux prétexte d'un progrès municipal quelconque, on relèvera l'ancien cimetière de Montmagny, les ouvriers frapperont de leurs pelles et de leurs pics un monceau de bouquins rangés en une belle ordonnance contre les parois d'un cercueil, parmi les ossements d'un squelette les fossoyeurs ramasseront des chaînes de chapelets, des montures rouillées de reliquaires, des petites niches et des statuettes d'ivoire ou de bois, inutile alors aux archéologues et aux antiquaires de l'endroit de se quereller jusqu'aux coups ou de conjecturer à perte de vue sur la singulière trouvaille de ces braves gens: on aura tout simplement découvert la tombe du frère Marc."

---

(1) R. P. Ange-Marie, o.f.m., *loc. cit.*

Non, cet indice manquera aux fossoyeurs et à M. Myrand pour retrouver la tombe du frère Marc; et il est à craindre que, faute de la bibliothèque et du musée, on ne la retrouve jamais.

Jeudi matin. — J'ai peu et mal dormi. La fatigue, le changement de local, une digestion laborieuse, tout me persuadait que je passerais une mauvaise nuit. Je n'ai pas été trompé. A plusieurs reprises la sirène a crié, à la rencontre de navires sans doute. De onze heures à cinq heures et demie j'entendis constamment résonner le timbre avertisseur de l'homme à la roue au mécanicien, glisser en saccades sur le pont les cables du gouvernail, crier les goélands autour du bateau... Pas de houle, donc ni roulis ni tangage. Les coups de piston de la machine toutefois imprimaient à ma cabine un petit dodelinement qui me semblait soulever mon lit sans trève, à chaque seconde, comme la poitrine fait en respirant. Avec ça, pour ne pas déroger aux lois de l'hygiène j'avais laissé mon hublot ouvert toute la nuit, et j'en ai gelé.

A cinq heures et demie j'en ai plein le dos, et je me lève.

A babord, à tribord, devant, derrière, partout de la brume. Or en un clin d'oeil, comme par magie, la brume se précipite sur le fleuve comme une nappe flottante. Puis, aussi rapidement elle recule ses frontières, et la côte sud apparaît. La côte nord est perdue. Nous sommes par le travers de l'Ile du Bic, longue de deux milles et d'élévation moyenne. La côte, à cette distance, est peu intéressante. Plus de fond de montagnes, comme de Québec à la petite rivière Saint-François; mais des collines plutôt, en pente douce. Elles sont assez élevées, car dans leurs plis traînent des lambeaux déchiquetés de brume.

Quelques goélands suivent le navire. C'est leur première apparition, je la salue avec joie. Un matelot explique qu'en leur jetant des vivres ils accoureront par milliers du fond de l'horizon. Je veux tenter l'expérience, et me fais apporter des croûtons de pain. Mon homme, qui a si souvent vu tant de milliers de goélands accourir en un clin d'oeil pour une pelure de banane, s'esquive à fond de cale...

J'émiette mon pain dans le sillage du vaisseau, et de fait les oiseaux se précipitent le ramasser. Chose curieuse, un seul descend, bien que tous ils aient sûrement vu jeter le pain. Seraient-ils disciplinés? serait-ce chez eux la règle: chacun son tour? Pas une seule fois deux goélands ne sont descendus pour se disputer la même pâture, et je renouvelai l'expérience un grand nombre de fois.

Chose étonnante encore que l'acuité de vision de ces oiseaux de mer. A la distance de plusieurs cents pieds ils distinguent dans le remous du navire une bribe de pain grosse comme la moitié d'un bouchon.

Mais les goélands n'accoururent pas par milliers, pas besoin de le dire. Il en vint une douzaine peut-être... Les autres, il est à présumer, étaient occupés ailleurs... et mon matelot était à fond de cale.

Voici, au dire des gens du bord, comment "opère" le goéland,

lorsqu'il a jeté son dévolu sur un poisson. Car il va sans dire qu'il ne compte pas principalement sur les déchets qu'on lui jette des navires pour se nourrir. Il tourne en planant au-dessus de sa victime et descend lentement vers elle, toujours en tournant, la couvrant ainsi de l'ombre que font ses larges ailes étendues. Le poisson, fasciné ou retenu à la surface de l'eau par la douceur de l'ombre, ne songe pas à plonger. Quand il est assez près de l'eau, le goéland fond sur sa victime et l'enlève dans son bec. Il peut enlever de très gros poissons. Un passager m'assura qu'un jour, devant sa voiture, un goéland laissa tomber une morue de dix livres! — Et vous n'avez pas partagé?...

Au printemps les goélands se font "habitants" pour la couvée, c'est à dire qu'ils habitent la terre ferme, où ils font leur nichée dans les arbres.

Durant la nuit nous avons passé devant le Cap St-Ignace, L'Islet, St-Jean-Port-Joly, Ste-Anne-de-la-Pocatière, la Rivière-Ouelle, l'Ile-Verte, Les Trois-Pistoles, tous endroits jadis desservis par les Récollets. A St-Jean-Port-Joly leur nom a été popularisé par les mémoires qu'a laissés sur eux l'aimable conteur Philippe Aubert de Gaspé, seigneur de l'endroit. Les anecdotes qu'il nous a laissées sont connues de tous. Je me permettrai de rappeler seulement l'appréciation flatteuse qu'il porte sur eux.

"J'ai toujours aimé les Récollets, écrit-il. J'avais dix ans, le 6 septembre de l'année 1796, lorsque leur communauté fut dissoute après l'incendie de leur couvent et de leur église (de Québec). Le gouvernement prit aussitôt possession de l'emplacement et des masures; et quelques jours après le désastre, des cabanes, dans lesquelles on vendait toutes espèces de liqueurs, étaient érigées dans leur beau verger.

"Les Récollets étant universellement aimés, on ne manqua pas d'attribuer l'incendie de leurs propriétés à la malveillance du gouvernement britannique. Cette calomnie s'est propagée pendant longtemps vu la distance du foyer de l'incendie à leur couvent...

"Pendant quelques jours, à la suite de ce désastre, on vit errer les pauvres moines près des ruines de leur monastère, dans lequel ils avaient trouvé un asile contre la tourmente de la vie. Ils se promenaient, tristes et pensifs, près des voûtes où ils avaient espéré que leurs cendres seraient mêlées à celles de leurs devanciers qui avaient rendu tant de services à la Nouvelle-France.

"Un mois après ce sinistre, on voyait à peine trois capuchons dans toute la ville de Québec: les fils de saint François, dispersés dans toute la colonie, gagnaient paisiblement leur vie, comme les autres citoyens... Chose assez extraordinaire! la langue empoisonnée de la calomnie ne chercha jamais à ternir la réputation de ces hommes vertueux..."

Parlant des frères convers récollets et de leur vie avant leur dispersion, M. de Gaspé écrit encore:

"Les Récollets étaient chéris et aimés de toute la population canadienne-française. Les abondantes aumônes qu'ils recueillaient,

surtout dans les campagnes, en font foi. Les habitants du nord du Saint-Laurent ne se contentaient pas de leur donner à pleines mains, mais transportaient aussi d'une paroisse à l'autre, en se relayant, les produits de leurs quêtes jusqu'à leur couvent même; et ceux de la rive sud en faisaient autant. Ils les déposaient à la Pointe-Lévis, d'où les canotiers les traversaient *gratis* jusqu'à la basse-ville de Québec.

"...Les Récollets distribuaient des aumônes abondantes du produit des quêtes qu'ils recevaient des riches.

"Les Récollets rendaient hospitalité pour hospitalité, non-seulement à ceux des riches habitants de la campagne où ils étaient le mieux accueillis, mais aussi à ceux pour lesquels il aurait été onéreux de payer leur gîte dans une auberge. Ils hébergeaient même les chevaux...

"Les Récollets veillaient les malades, non-seulement chez les riches où ils étaient certains d'un bon réveillon, mais aussi chez les pauvres auxquels ils apportaient eux-mêmes à souper.

"Les Récollets ensevelissaient les morts, veillaient et priaient auprès de leur corps et jetaient la dernière pelletée de terre sur leur cercueil.

"Les Récollets faisaient le catéchisme aux petits enfants, et l'école aux enfants des pauvres." (1)

Ste-Anne-de-la-Pocatière ou la Grande-Anse, et La Rivière-Ouelle ou La Bouteillerie ou encore Notre-Dame de Liesse, furent à l'origine desservies par un même missionnaire, qui d'abord résida à la Rivière-Ouelle, en 1685, puis à Ste-Anne en 1715.

"Si vous étiez entré dans la petite chapelle de Notre-Dame de Liesse, à la fin d'octobre de l'année 1686, vous auriez pu apercevoir un vénérable moine agenouillé, en prière, au pied du tabernacle, où il passait une partie de ses jours. Sa tête largement tonsurée, son froc et sa robe de bure rattachée autour de ses reins avec une courroie, (2) indiquaient un religieux récollet de l'ordre de saint François; c'était le Père Nicolas Cadart, premier missionnaire résident à la Bouteillerie. Parti de France peu de temps auparavant, il était venu dans ce coin retiré du monde, couronner dignement une vie d'austérité et d'oraison. en consacrant à quelques ouailles le peu de jours qu'il lui restait à vivre. Fidèle au conseil de l'*Imitation de Jésus-Christ,* il avait aimé pendant sa vie à être ignoré et à ne passer pour rien, et il achevait sa carrière comme il l'avait commencée. Ce bon Père, qui possédait une éducation classique, n'a laissé d'autre trace de son séjour ici que les actes rédigés en latin qu'il a écrits dans les registres. Mais si ses actions ne sont pas consignées aux livres des hommes, elles sont écrites au livre de Dieu. Au reste, ajoute l'abbé Casgrain, de qui sont ces lignes, l'histoire de cet humble religieux est celle de presque tous les missionnaires séculiers et réguliers qui ont évangélisé nos campagnes. Doués, la plupart, de belles intelligences, instruits,

(1) De Gaspé, *Mémoires.* Québec, 1885. Chapitre IIe.

(2) Non pas, mais avec une corde. (Note de l'auteur.)

quelques-uns même savants, ils ensevelissaient dans l'obscurité des bois des existences qui auraient été l'ornement des meilleures sociétés. Ils vivaient en contact journalier avec le peuple, et le rendaient non-seulement accessible aux choses élevées, mais même familier avec ce qu'il y a de plus délicat dans l'humanité: les pensées et les vertus chrétiennes." (1)

Le Père Emmanuel Jumeau fit aussi du ministère à la Rivière-Ouelle, en 1688 et 1689; nous retrouverons ce récollet en Gaspésie.

A Ste-Anne-de-la-Pocatière, parmi les Récollets qui figurent aux registres, le Père Maurice Imbault retient surtout l'attention, par le séjour de douze années qu'il y fit en qualité de curé, de 1719 à 1731. A son retour à Québec il fut durant de longues années aumônier des religieuses de l'Hôpital-Général et des Ursulines. Dans ces deux institutions il a laissé un grand renom de vertu.

Mais il nous faut brûler les étapes si nous voulons... suivre le bateau qui nous emporte, et qui, on s'en souvient, est rendu en face de l'Ile du Bic, au moment où je quitte ma cabine ce jeudi matin, au petit jour.

Entre cette île, l'Ile Biquette et Rimouski, se dresse un massif de montagnes très tourmentées, qui du large paraissent émerger du fleuve. —"Sont-ce des îlots? demandé-je au capitaine. —Non, ce sont des montagnes "de terre ferme".

A sept heures et un quart nous sommes par le travers de l'Ile Saint-Barnabé, longue et peu élevée. Par delà l'île, qui en est séparée par un chenal assez large, s'étend Rimouski. A main gauche, se voit l'Ecole Normale, isolée; plus à droite, la chapelle des Soeurs du Saint Rosaire, puis la cathédrale et la ville. La campagne est bien déboisée, et vue du bateau elle paraît un immense damier sur le flanc des collines. Un train de l'Intercolonial entre en ville en ce moment. Dans le clair soleil du matin, l'ensemble forme un spectacle agréable et vivant.

A la fin du XVIIe siècle Rimouski et le pays avoisinant étaient le domaine des seuls sauvages Micmacs. Pas un blanc n'y habitait, et pas un arbre de l'immense forêt n'avait encore été abattu par la cognée d'un colon.

Or, en 1696, un colon de l'Ile d'Orléans, Germain Lepage, voulant "passer le reste de ses jours dans la méditation des vérités éternelles" (2), émigra à Rimouski, avec son fils René, qui avait acquis, deux ans aupravant, le 10 juillet 1694, la seigneurie de Rimouski de son premier concessionnaire, le sieur de la Cardonnière. (3) Ce fut l'origine de cette paroisse. Quelques colons, il est à présumer, ne tardèrent pas à suivre les sieurs Lepage sur leurs terres, puisque, cinq ans plus tard, en 1701, apparaît à Rimouski le premier missionnaire de l'endroit. C'est un récollet, le Père Ber-

---

(1) Abbé Casgrain. *Une paroisse canadienne au XVIIe siècle.* Québec, 1880. P. 83.

(2) Abbé Guay, *Chronique de Rimouski*, I, 50.

(3) *Ibid.*, p. 53.

nardin Le Neuf. Il n'y est que de passage, — le dernier jour d'août et le premier de septembre, — le temps de faire trois baptêmes, dont celui d'un enfant du sieur Lepage, et un mariage. Rimouski devient lieu de mission, et sera désormais régulièrement desservi par les Récollets jusqu'en 1768, année où mourut le Père Ambroise Rouillard, le dernier récollet chargé de cette paroisse. Il va sans dire que dans les commencements le missionnaire n'y résidait pas; même il n'y allait d'abord qu'une fois tous les deux ou trois ans, puis une fois l'an, puis tous les six mois, enfin plus souvent.

Le Père Bertin Mullet, en 1703; le Père Michel Brulé en 1706 et 1708; le Père Florentin Favre de Belle Roche en 1709 et 1710. De 1712 à 1717, ce sont des prêtres séculiers. Les Récollets reprennent en 1718 le service que désormais ils seront les seuls à faire jusqu'en 1769. Le Père Rouillard, lui, figure aux registres comme "faisant les fonctions curiales". Saint-Germain de Rimouski avait pris l'importance d'une paroisse.

C'est que l'endroit avait grandi et s'était peuplé depuis 1696. On en peut juger par ce fait: du 2 octobre 1724 au 8 septembre 1735, le Père Ambroise inscrit 84 actes aux registres; du 1er janvier 1749 au 22 septembre 1750, soit en 22 mois, 36 actes; du 8 novembre 1751 au 23 avril 1767, 122 actes, soit à cette époque une moyenne de 22 par année.

Le "père" Germain Lepage, comme on l'appelait, qui s'était établi à Rimouski pour mieux sauver son âme, fut fidèle à son dessein. Il vécut vingt-sept ans à Rimouski, et il y mourut après une vie des plus édifiantes et des plus utiles aux pauvres colons de l'endroit, qu'il encourageait dans leurs pénibles travaux et conseillait dans les actes les plus importants de leur vie. Il était le père de tous, et il remplaçait même le misssionnaire absent, présidant aux pieuses réunions par lesquelles le dimanche on se dédommageait autant que possible de la privation de la messe, assistant les malades à leur chevet de douleur. Aussi le bon vieillard était-il en singulière vénération auprès de tous, et lorsque après sa mort, arrivée le 23 février 1723, le Père récollet Gélase de Lestage voulut en dresser l'acte au registre, il crut devoir y consigner un véritable éloge nécrologique plutôt qu'un acte mortuaire. Je transcris cette pièce aussi édifiante qu'anormale.

"L'an mil sept cent vingt-trois, le vingt six de février Est décédé le Sr. Germain Lepage, âgé de cent un an d'une vie très-exemplaire dans une mortification de tous ses sens, d'une dévotion angélique, n'ayant jamais porté de linge depuis plus de cinquante ans, mort en odeur de sainteté, parlant jusques à sa dernière heure de vie et même un moment avant que de trépasser, d'un très bon jugement, ayant fait assembler toutes les personnes du lieu et les ayant édifié en les exhortant et fait faire même des prières à son lit, il prit son crucifix contre son visage et le baisant il est trépasser sans aucun signe que l'on donne à la mort. Il a été inhumé dans la chapelle du lieu paroisse de St-Germain, passant audit lieu en revenant de ma mission de Miramichy, j'ai fait et célébré un service dans ladite chapelle où

repose le corps du bon patriarche pour lequel j'ai une très grande vénération. En foi de quoi j'ai soussigné, etc."

Avec un homme comme celui-là au sein d'une paroisse naissante, il n'est pas étonnant qu'en ce temps-là Rimouski ait été une pépinière de colons vertueux, un foyer de sainteté. Il en fut ainsi durant un demi siècle, et Mgr Briand, dans une lettre aux habitants de Rimouski, en date du 1er septembre 1784, leur rend ce témoignage, en même temps qu'il se désole du changement opéré dans une partie de la population.

"Lorsqu'en 1741 je suis arrivé en Canada, écrit-il, on ne parlait que de la piété et de la religion des seigneurs et des habitants de Rimouski. En effet il en est sorti un prêtre distingué par son esprit et par ses vertus, et plusieurs religieuses ferventes que j'ai connues et conduites. Il y avait encore un certain Hermite dont on publiait avec édification les mérites. Aussi les missionnaires qu'on leur envoyait étaient écoutés, chéris, respectés, et on ne négligeait rien pour leur adoucir le séjour d'un endroit séparé du reste des hommes, et pour les dédommager de l'espèce d'exil auquel ils se condamnaient volontairement pour la gloire de Dieu et le salut des Ames...." (1)

L'hermite auquel l'évêque fait allusion n'est autre que le célèbre ermite de l'Ile St-Barnabé, dont M. J.-C. Taché nous a raconté l'histoire, et qui a sa place *obligato* dans mon récit.

"La tradition, d'accord avec les documents écrits, raconte qu'en l'année 1728, un jeune homme, âgé d'environ vingt et un ans, arrivait dans la paroisse de St-Germain de Rimouski, alors pour ainsi dire simple mission; il avait parcouru le chemin qui, à travers la forêt, conduisait de Ristigouche à Métis par le lac Matapédiac; d'ailleurs personne n'a jamais su et personne ne saura d'où il venait.

"Qu'était-il? Avait-il un dessein arrêté quand il avait dirigé ses pas de ce côté?

"Ces questions que, sous mille formes, on lui a posées, il les a constamment laissées sans réponse, et la curiosité, si vive qu'elle fût, a dû se résigner à se tenir pour vaincue par le silence gardé jusqu'à la mort par celui qui en était l'objet.

"Le nouvel hôte qui, en ce moment, venait s'asseoir au foyer hospitalier du seigneur Lepage, ne révéla de tout ce qui le concernait que son nom: il se nommait Toussaint Cartier. Il était, au reste, un homme parfait de manières, paraissant avoir souffert, ce que révélait un fond habituel de mélancolie, et, bien qu'illettré, possédait une somme considérable de connaissances, surtout de ces connaissances qui font le chrétien.

"Il n'était seulement que depuis quelques heures en compagnie des braves gens de Rimouski, lorsque, s'arrêtant au milieu d'une promenade faite avec son hôte sur le bord de l'eau, il fixa pendant quelque temps ses regards vers l'Ile Saint-Barnabé, puis sortant de

---

(1) Archives de l'évêché de Rimouski.

l'espèce de contemplation qui l'avait absorbé, il s'écria, en s'adressant au seigneur du lieu:

Sur cet ilot sauvage,
Ferai mon hermitage!

"Ces mots, prononcés avec une conviction qui saisit celui auquel ils s'adressaient, ont été et sont encore conservés religieusement dans les souvenirs traditionnels de la famille Lepage, alors propriétaire de la seigneurie de Rimouski et de l'île Saint-Barnabé.

"Ce jeune Toussaint Cartier, dont la maturité d'âme et d'esprit était bien au-dessus de son âge, n'eut pas à faire de longues et difficiles négociations avec son hôte pour obtenir la permission d'exécuter son projet, probablement moins subit qu'on aurait pu le croire.

"Dans le moment dont il est ici question, le Père Ambroise Rouillard, missionnaire récollet, se trouvait dans sa mission de Rimouski; le saint homme, comme d'habitude chez les bons chrétiens et comme il est sage, fut consulté par monsieur Lepage et Toussaint Cartier. Le bon père vit une telle foi, une telle détermination chez le jeune homme, qu'il approuva de suite, sous l'inspiration du ciel, le projet qui lui était soumis, et le même jour un contrat fut passé entre le seigneur de Saint-Barnabé et celui qui désormais s'appelait l'Hermite de Saint-Barnabé."

Par ce contrat, fait en présence du Père Ambroise et quelques témoins, le 15 novembre 1728, le sieur Lepage cédait à Toussaint Cartier "un endroit dans ladite isle de St-Barnabé et autant de terre qu'il en pourra faire et ce seulement pendant sa vie sans que ledit Toussaint Cartier puisse la vendre ni l'aliéner," et la cession est faite pour la considération que "ledit Cartier s'est expliqué avec le dit Sr Lepage qu'il ne voulait pas se marier et qu'il voulait se retirer dans un endroit seul afin de faire son salut..."

"Voilà un contrat, note M. Taché qui le cite en entier, qui mérite d'être connu et conservé, un contrat fait pour la considération de *faire son salut!*" Et il continue:

"Ce contrat a été observé par les parties contractantes pendant tout près de quarante ans, avec cette fidélité et cette honorabilité qui caractérisaient les temps de foi et les hommes de foi... Toussaint Cartier se retira dans l'île dont il ne sortait jamais, excepté pour assister aux exercices de la mission. Il partageait son temps entre le travail, la méditation et la prière, vivant du produit de son petit champ. Il s'était construit une petite maisonnette dans laquelle il vivait seul, et une petite étable qui logeait une vache et quelques poules...

"Il y avait trente-neuf ans que l'hermite menait cette existence mortifiée, embaumant cette île de Saint-Barnabé du parfum de sa sainteté, lorsque, le matin du 29 janvier 1767, le jeune Charles Lepage, âgé de quatorze ans, fils de Pierre Lepage, donateur au contrat, remarqua, en sortant de la maison, que la cheminée de l'hermite sur l'île ne donnait pas de fumée. Ayant informé son père du fait, il reçut l'ordre d'atteler immédiatement un cheval pour aller

voir quelle pouvait être la cause de l'absence du feu au logis du vieux solitaire, en ce jour de grand froid.

"Le jeune Lepage partit accompagné d'un camarade et, voiturant sur *la glace du pont de l'Ile,* ils eurent bientôt franchi la distance qui les séparait de la maisonnette de l'hermitage. Cette demeure n'avait qu'une pièce, au milieu de laquelle ils trouvèrent le saint étendu sans connaissance sur le plancher. Un petit chien, seul compagnon de la solitude de l'homme de Dieu, était couché sur la poitrine de son maître; il se mit à lui lécher la figure et à s'agiter de joie en voyant entrer les jeunes gens qu'il connaissait.

"Toussaint, enveloppé de couvertures, fut amené à la maison du Sieur Lepage, où les bons traitements et la chaleur du foyer le ramenèrent bientôt à lui-même. Il déclara cependant, dès qu'il put parler, qu'il croyait son heure arrivée, et il demanda le Père Ambroise.

"Le bon Père qui, près de quarante ans auparavant, avait été témoin du contrat intervenu entre le sieur Lepage et celui qui était alors encore un tout jeune homme, le bon Père Ambroise, chargé d'années et de mérites, se trouvait en ce moment à sa mission de Rimouski, comme par une permission de la divine Providence; il assista son ami, lui conféra les sacrements de l'Eglise et reçut, le 30 janvier 1767, le dernier soupir de l'Hermite de Saint-Barnabé. Le lendemain, 31 janvier, il inhumait le pieux solitaire dans la petite chapelle qui servait alors d'église paroissiale à Rimouski, et il inscrivait dans les registres l'acte de la sépulture....." (1)

Le bon Père Ambroise lui-même ne devait pas survivre longtemps à son ami l'hermite. Depuis près d'un demi siècle il avait, sauf quelques années d'interruption, prodigué son ministère aux colonies naissantes de Rimouski, des Trois-Pistoles, puis de l'Ile-Verte. Pour mieux dire, il avait été missionnaire de la côte sud, de Ristigouche à Kamouraska, partageant ses soins entre les sauvages et les blancs, durant toute sa longue carrière. Que de courses en canot sur le grand fleuve! que de misères essuyées durant ces cinquante années! Ce fut dans un de ses voyages sur le fleuve, en 1768, qu'il perdit la vie. C'était mourir, si l'on peut dire, au champ d'honneur. Voici dans quelles circonstances étranges.

"Parti de la Rivière-Hatée le matin, raconte dans les *Forestiers et Voyageurs* de M. Taché, le bon vieux conteur qu'est "le père" Michel, je me rendis à la *Pointe-à-la-Cive,* pour camper le soir. Je faisais route avec un des *garçons* du seigneur Rioux des Trois-Pistoles: c'est lui qui m'a appris l'histoire que je *vas* raconter sur le Père Ambroise, un des missionnaires qui desservait la côte du sud, avant l'établissement des paroisses en bas de Kamouraska.

"Le Père Ambroise logeait toujours chez le Seigneur Rioux à Trois-Pistoles. La dernière fois qu'il vint faire sa misssion, il passa là quelques jours pour exercer le saint ministère comme d'ordinaire. Pendant qu'il était là il arriva un *tireur de portraits* qui allait ainsi par les campagnes, comme vous avez vu.

---

(1) J.-C. Taché, *Forestiers et Voyageurs.*

"Il prit envie au Seigneur Rioux et aux autres gens des Trois Pistoles de faire prendre le portrait du Père Ambroise. Le Père ne s'en souciait pas trop; comme on lui dit que ça ferait plaisir à tout le monde, il y consentit. Mais dans ce temps-là ce n'étaient pas des portraits dans de petites boîtes comme aujourd'hui, c'étaient des portraits *faits en peinture* et grands comme on voulait.

"Quand le portrait fut fini, on le mit dans la chambre de compagnie, et les gens vinrent le voir. Chacun s'extasiait et on trouvait le portrait bien ressemblant: il y avait sa robe, son bréviaire sous le bras; en un mot, tout y était et on ne pouvait pas s'y méprendre.

"—Pour moi, dit le Père Ambroise, quand le peintre fut parti, je trouve que je ressemble à un noyé dans ce portrait!

"Après la mission, le P. Ambroise, étant sur le point de partir pour Rimouski, dit au Seigneur Rioux:

"—Mon bon Monsieur Rioux, pourriez-vous me donner un vieux gobelet de fer-blanc pour mes voyages, j'ai eu le malheur de perdre celui que j'avais, je ne sais trop comment?

"—Mon Père, reprit le Seigneur Rioux, en prenant sur la table un gobelet d'argent, faites-moi le plaisir d'accepter celui-ci en souvenir de moi.

"—Ah! je ne puis pas faire cela; donnez-moi, j'en vous prie, un gobelet de fer-blanc.

"—Mon Père, vous ne me refuserez pas le bonheur de vous offrir un petit cadeau; j'en serais peiné.

"—Mon cher Monsieur Rioux, vous savez que je ne pourrais accepter ce gobelet qu'à la condition de vous le rendre, et si j'allais le perdre!

"—Eh bien! mon Père, vous allez le prendre et il reviendra à moi ou à ma famille, après votre mort; si vous le perdez, le bon Dieu me le rendra.

"—Ainsi soit-il, reprit le Père Ambroise, et que le Bon Dieu vous récompense, avec votre famille, de toutes les bontés que vous avez eues pour son humble serviteur.

"Le Père Ambroise partit dans un canot dirigé par deux hommes. La famille Rioux et les voisins le reconduisirent jusqu'au rivage: c'était comme un enterrement, tout le monde était triste.

"Dans les environs de la Pointe-à-la-Cive, le canot, on ne sait pas quel accident, chavira: le Père Ambroise et un des hommes qui conduisaient l'embarcation se noyèrent; l'autre se cramponna au canot et réussit à se sauver.

"Le lendemain matin, Madame Rioux en faisant son ménage trouva *le gobelet d'argent* sur la table de la chambre de compagnie, à la même place où il était, quand le seigneur Rioux l'avait pris pour le donner au bon Père.

"On se dit de suite: le Père Ambroise est mort; il l'avait bien dit que son portrait était le portrait d'un noyé. Nous perdons gros; mais il y a un saint de plus dans le ciel!

"Comme vous pensez bien, le *gobelet d'argent* est plus précieux

que cent fois son pesant d'or, et on le conserve comme une relique." (1)

La Pointe-au-Pic, puis, groupés ensemble, Sainte-Flavie, Saint-Joseph de Lepage et Notre-Dame de Lourdes, plus loin la Pointe-aux-Cenelles, toutes paroisses bien cultivées, se profilent sur la côte sud, entre Rimouski et Petit Métis, dont nous apercevons le phare vers les dix heures.

A la côte gît l'épave d'un navire. Il y a six ou sept ans, me raconte le capitaine, ce bateau partit de Gaspé. Le golfe était soulevé par une tempête épouvantable; le capitaine le savait avant de partir, mais il se "bourra de mophine" et mit à la voile. Son navire, balayé par les vents, courut des bordées formidables et finalement vint se briser ici.

Nous passsons devant Sandy Point, la Rivière-Blanche, Matane. Matane offre un intérêt historique. C'est par Matane que jadis les missionnaires, comme les Récollets, chargés des missions de la Baie des Chaleurs et de la côte du Saint-Laurent, communiquaient de la baie au fleuve, par la rivière Ristigouche, à la tête de la Baie des Chaleurs. Le voyage se faisait en canot, avec des portages, et par terre jusqu'à Matane; ils évitaient ainsi de contourner l'immense péninsule gaspésienne.

Après Matane, que nous dépassons à l'heure du dîner, Sainte-Félicité, le Cap-à-la-Baleine, la Grosse-Roche — où il y a une mission — ne retiennent pas l'attention. Au Ruisseau à Sam un voilier à l'ancre prend une cargaison de bois à fuseau. Le long de la côte on fait le commerce de cet article; c'est le bois tout préparé dont on fait les bobines pour le fil. Le bouleau, qui en fournit la matière, abonde sur le littoral.

A Méchin le bateau stoppe à quelques encâblures du rivage; c'est son premier arrêt. Une barque se détache de la grève; elle vient faire échange de passagers et s'emplir de marchandises: sacs et quarts de farine, caisses de choux, machines agricoles fabriquées à Chicago, tabac, whisky, peinture, etc. Un complet ravitaillement pour les gens de la côte, vrais Robinsons Crusoë.

Depuis vingt heures que nous sommes à bord, il y a quelque charme à cette première communication avec les gens de terre. Matelots et mariniers se connaissent et se saluent; le transbordement se fait dans la plus grande animation et au milieu de plaisanteries et de rires. On descend avec effort une immense plaque en acier: "Tiens, une carte de visite," dit l'un d'eux, et les rires de fuser.

---

(1) *Forestiers et Voyageurs*, pp. 10 et suiv.—La date tout à fait précise de la mort du Père Ambroise est inconnue. Mais elle arriva, non pas en 1768, comme le croit M. Taché, mais en 1769, au cours de l'été. Le 15 mai 1769, le Père Ambroise fait un baptême aux Trois-Pistoles — son dernier acte en cet endroit. C'est, selon toute vraisemblance, peu de temps après, en juin peut-être, que, se rendant à Rimouski, il perdit la vie. Une lettre du sieur Lepage, datée du mois d'octobre 1769, à l'évêque de Québec (citée par M. Taché), démontre qu'à cette date le Père Ambroise était mort depuis assez longtemps — quelques mois — pour que les habitants de Rimouski aient eu le temps d'éprouver les ennuis d'être privés de leur pasteur.

Il est étonnant de voir comme dans une ausssi petite embarcation peuvent s'engouffrer tant de choses, et des passagers par-dessus. Mais la barque est tellement remplie que les hommes ne peuvent ramer; ils gagnent la rive en godillant.

Depuis le matin le soleil est caché; à peine quittons-nous Méchin que la pluie commence à tomber. Le capitaine se frotte les mains: il pressent une brise du nord, et c'est ce qu'il lui faut pour "faire la côte". En effet, le vent d'est et de nordet pousse les vagues à la côte, et facilement empêche les barques d'aborder le navire et de prendre leur chargement; presque partout les quais font défaut.

Bientôt la pluie tombe en averse. Tout le monde est coi, ennuyé. Des passagers s'étendent sur les sofas, quelques-uns lisent éparpillés par tout le bateau. Sur le piano, occupé toute la matinée et maintenant silencieux, gisent abandonnés les poèmes de Tennyson et de Longfellow. Je m'en empare pour tuer le temps; mais les vers m'ennuient bien vite, et j'ai l'idée de descendre au carré des matelots me faire raconter des histoires. Le capitaine m'accompagne.

Ils sont là cinq ou six, fumant la pipe, inoccupés; c'est le bon temps pour les hommes du bord, entre deux débarquements.

—Voyons, Dion, dit le capitaine à l'un d'eux, tu as dû faire naufrage déjà? Raconte-nous ça.

Dion est à la gêne.

—Allons, des histoires de loup-garou. Tu en as vu des loups-garous?

—Pour ça, oui, j'en ai vus, et j'en connais des histoires là-dessus.

—Raconte-nous-en.

Dion est toujours à la gêne.

—Eh bien! pour te mettre en veine. Il y a cinq ou six ans une goélette prenait son chargement de bois de fuseau aux Capucins, pas loin d'ici; elle était sur ses ancres, tout près de la côte. Tout à coup du large arrive une bourrasque de vent; une ancre se brise. On abat les mats, l'autre ancre tient bon quelque temps, puis se brise à son tour. Sur la côte les femmes se lamentent, leurs hommes sont tous à bord aidant au chargement. Sur le bateau on pleure et on se jette à genoux. Ce n'était pas drôle! La goélette démâtée et livrée au vent file sur les brisants de la côte, vis à vis le cimetière du village. Un Français qui était à bord essaie de plaisanter: "Eh! nous allons tout droit au cimetière, et en bateau! chic!" Personne ne rit. Toujours que par un miracle du Bon Dieu la goélette fut sauvée. Son nom était *Le Premier*. Elle fut remorquée au bassin Louise, à Québec. Un bonhomme de Québec, en voyant cette goélette étrange et son nom, dit: "On aurait bien mieux fait de l'appeler *Le Dernier*." — Voyons, Dion, est-ce que c'est pas vrai ça?

—Oui, j'en ai eu connaissance. Ça me rappelle une fois que j'ai eu bien peur, il y a quinze ans. C'était à l'*Anticoste*. La *Regina*, une bonne goélette, avait quitté l'île. A quinze milles au large un coup de vent nous prend par le travers et nous chasse à la côte, et bientôt on se trouve au pied d'un rocher à pic, à 8 heures du soir, en octobre, en pleine nuit quoi! Le capitaine, qui était un fin sacreur,

changea d'allures, et tous on se mit à genoux et on promit des chapelets. On échappa à la mort. Le bateau put virer de bord et gagner le large.

—Oui, dit le capitaine Bouchard, tu as dû en promettre bien souvent des chapelets. Les as-tu dits au moins?

—Pour ça, oui.

—A propos de promesses, ça me rappelle Atkinson, de la rivière Etchemin. La rivière manquait d'eau. —Monsieur Atkinson, il n'y a pas moyen de flotter les billots, lui dit son contremaître. Promettez une grand'messe, et l'eau viendra. —Comment ça coûte-t-il. une grand'messe? Atkinson était protestant. —Ça coûte $5.00. —C'est bon, puisque tu as confiance. Tiens, voici $5.00. —La grand'messe est chantée et l'eau abonde, et tellement que les barrages se rompent et les billots s'en vont au fleuve. —Bien, dit Atkinson, une *petite* messe aurait été bien assez.

Pour en revenir à *Anticoste,* continue le capitaine Bouchard, vous devez savoir que c'est là que Gamache avait son repaire. Il faisait flamber la nuit un grand feu de résine pour attirer less navires à la côte, et il les pillait. Il est mort depuis longtemps. Un jour un homme aborda sur l'île à Gamache. Il était en barque, tout fin seul, le dernier survivant de quatre naufragés. Il savait où il allait, mais la mer était grosse, et périr pour périr, autant valait-il périr chez Gamache. Celui-ci le fait souper, puis lui remet des armes pour la nuit. "Vous avez entendu, lui dit-il, parler de Gamache. Vous allez voir si c'est vrai ce qu'on dit de lui; vous allez voir le diable cette nuit." L'homme prend les armes — c'était toujours autant d'assuré — et la nuit se passe bien tranquille. "Eh! bien, lui dit Gamache, vous rapporterez aux autres ce que vous avez vu ici." Il le fit passer sur la terre ferme.

—Moi, dit un matelot, j'ai vu à l'*Anticoste* un nommé Hébert, (1) un des premiers qui aient habité l'île. Il est là depuis trente ans passé. Il était médecin sur l'île. Il a aujourd'hui 101 ans s'il vit encore. J'ai passé une après-midi avec lui; il m'en a conté bien long sur l'île.

—Hébert... Hébert, je crois qu'il a des parents à Lévis.

—Moi, reprend un autre, j'ai recueilli une fois à bord de la *Régina,* près d'*Anticoste,* trois hommes en barque; ils n'avaient pas mangé depuis trois jours.

—Trois jours! Peuh! Moi, dit le capitaine, j'en ai recueilli deux qui étaient perdus depuis dix jours, avec un biscuit par jour, et pas d'eau douce. C'est le manque d'eau douce surtout qui les avait faits souffrir. C'étaient des pêcheurs de Terre-Neuve. Ils étaient sur le banc, à 150 milles de la côte; la brume les avait empêchés de retrouver leur bateau et ils s'étaient perdus; ça arrive parfois...

La sirène du navire arrête net la conversation. Nous atteignons Cap-Chastes, où il y a un déchargement à effectuer; ce n'est plus le temps de conter des histoires; tous les bras vont être occupés. Je remonte sur le pont pour voir le Cap et assister au transbordement.

(1) L'auteur déclare n'être pas sûr d'avoir bien retenu ce nom.

Le cap est superbe. Haut peut-être de 500 pieds, il descend à pic dans la mer. Son sommet est dominé par une immense croix. Au tiers de sa hauteur, sur un entablement naturel, est bâti le phare, avec la maison du gardien; à l'arrière-plan, sur la grève, le village, avec une église en briques. Le navire stoppe au large, et de la côte arrivent des barques de pêcheurs. Même manège qu'à Méchin; il en sera ainsi jusqu'à Gaspé, toute la nuit prochaine et la matinée de demain.

Du Cap Chastes nous filons sur Sainte-Anne-des-Monts. La mer est devenue grosse; c'est le contrecoup, paraît-il, d'une tempête dans le golfe, et peut-être l'annonce d'une tempête pour demain; parfois la houle devance le vent, me dit-on; nous verrons demain. Pour le moment, la surface unie de la mer s'est changée en une étendue mouvante de collines et de vallons aux courbes gracieusement fondues et se succédant à perte de vue. C'est grandiose. Le bateau fait des plongeons superbes; mais c'est le tangage; mais c'est le mal de mer. Hélas!... Déjà deux Anglaises sont malades, et moi-même je me sens mal à l'aise. Au souper, la moitié des passagers sont absents. A huit heures, harassé et voulant échapper au terrible mal qui me gagne de plus en plus, je me couche. Nuit sans sommeil. Le tangage, le bruit des manoeuvres au déchargement des marchandises à Mont-Louis, à la Rivière Madeleine et autres postes, m'empêchent de fermer l'oeil. A Mont-Louis, le navire stoppe deux heures au large, attendant l'aube du jour pour avancer et faire les stations suivantes; il serait impossible aux barques par cette grosse mer d'accoster le navire de nuit.

Vendredi. — Nous nous levons par un temps proprement exécrable. Pas de soleil, mais une pluie monotone dans un ciel chargé de nuages, et de la brume; la houle est encore plus forte qu'hier. A 8 heures nous arrivons en vue de Grande-Vallée, où il y a un quai à eau profonde. Le bateau manoeuvre pour pénétrer derrière le quai, du côté de la terre, où la mer est calme; il y réussit. Les pêcheurs de l'endroit — une vingtaine —, vêtus d'imperméables faits de grosse toile goudronnée puis huilée, coiffés du "saouesse" et chaussés de hautes bottes à l'épreuve de l'eau, viennent à bord se mêler à l'équipage.

Grande-Vallée est un excellent poste pour la pêche à la morue. On prend ce poisson ici même sur la côte, et la boëtte de hareng y abonde, ce qui est essentiel. De fait, le bateau prend ici une cargaison de morue en consignation de Liverpool via Québec.

Le capitaine hésite à partir pour Gaspé, où il ne pourra entrer, dit-il, par un temps pareil. A 9 heures le bateau démarre et va jeter l'ancre au large; il y sera plus en sûreté que proche de la grève, où il y a danger de talonner, si quelque vague de fond soulève le navire.

Le capitaine fut bien inspiré. Bientôt en effet la mer devenant furieuse, les vagues énormes qui se ruent sur le rivage déferlent avec impétuosité sur les brisants et par-dessus le quai; le navire aurait été englouti. Du large où nous sommes en sûreté le spectacle est magnifique. A un mille environ à l'ouest du quai un cap élevé se prolonge

assez loin dans la mer en une succession de roches sous-marines qui émergent quand la houle se retire. Les vagues s'y précipitent longues et énormes, bondissent en mugissant à travers ces obstacles, et en quelques secondes atteignent le cap. Pendant ce trajet rapide elles ont blanchi comme lait. La masse d'eau bondit en une gerbe de 30 pieds contre la muraille qui arrête son élan et la refoule. Et sans trève le spectacle recommence. C'est beau, très beau; mais le beau trop soutenu devient monotone. Or, c'est le seul spectacle que nous eûmes jusqu'au milieu de la nuit suivante, alors seulement que le navire leva l'ancre. Quinze heures à l'ancre sous la pluie, travaillés par le tangage et le roulis! Dieu, quelle journée! quelle journée!

A bord, les passagers sont complètement démoralisés. Chacun promène son ennui de la poupe à la proue, du salon d'arrière au salon d'avant, de sa cabine sur le tillac, ne pouvant rester cinq minutes à la même place. On se couche, on s'assied, on se lève; quelques pas en titubant et l'on se rassied. Cent fois en une heure on croise les mêmes personnes, avec qui l'on échange des regards chargés d'ennui et des soupirs. Je parle de ceux qui ne sont qu'ennuyés, mais point malades; c'est le très petit nombre. Les autres — la plupart — sont au martyre, par le mal de mer; je suis de ceux-là. Ah! oui, j'en ai dîné et soupé d'une tempête en mer!

Notre Edouard VII, lui, fut admirable, comme toujours. Byron met dans la bouche de l'un de ses perosnnages de *Don Juan* ce sage conseil pour se préserver du mal de mer:

> The best of the remedies is a beef-steak,
> Against sea-sickness; try it, sir, before
> You sneer, and I assure you this is true,
> For I have found it answer — so may you. (1)

Notre gros Anglais, qui avait lu Byron, pratiqua ce sage conseil aux trois repas du vendredi; s'il fut malade, ce qui ne parut point, ce ne fut certes pas pour n'avoir mangé gros et gras.

Une passagère, à qui je donnais un avis tout opposé à celui de Byron, à savoir de ne manger ni viande ni beurre, me rassura:

—Aoh! je n'en mange pas, c'est vendredi.

—Vous n'en mangez jamais le vendredi?

—Non, c'est une loi de mon Eglise. Vous aussi faites maigre le vendredi?

—Sans doute... mais quelle est votre Eglise?

—L'Eglise d'Angleterre.

Je fus édifié... jusqu'à l'heure du souper, où je vis mon Anglaise, qui n'avait plus le mal de mer, dévorer un mélange des plus hétérodoxes de viandes et de poissons. J'ai pensé charitablement que l'Eglise d'Angleterre lui prescrivait le jeûne et le maigre jusqu'au dîner seulement.

Chose singulière, les plus malades à bord ce sont les gens du pays. Une dizaine de Gaspésiens, des pêcheurs sans doute, sont embarqués aux derniers postes. Ils sont à l'entrepont, et c'est pitié

(1) Byron, *Don Juan*, Canto II, 13.

de les voir étendus par terre ou sur les colis, gémissant, geignant, et... je vous fais grâce du reste. Ces pauvres pêcheurs, balancés à coeur de jour dans leurs petites barques au grand large ne sont point incommodés; mais à peine ont-ils mis le pied sur un navire qu'ils sont pris du mal de mer; c'est assez singulier. Ils auraient par ailleurs une prédisposition particulière au terrible mal; leur régime alimentaire se composant à peu près exclusivement de morue, le phosphore dont ce poisson est riche leur serait funeste.

Mais si la morue les dispose au mal de mer, c'est encore elle qui leur en fournit l'antidote; il faut les voir suçant à qui mieux mieux des queues de morues salées pour soulager leur malaise. Le remède ne paraît pas très efficace. Un d'entre eux est sur le point de rendre l'âme, tant il fait des efforts surhumains pour faire évacuer son estomac. Le Père Odoric accourt avec une pharmacie dont il s'est pourvu à Québec, et administre au moribond un sedlitz de première classe. Le pauvre diable... n'en mourut pas, mais continua ses efforts héroïques pour rendre ses pieds.

Mon aimable compagnon de voyage a pris le bon moyen de tenir à distance le mal de mer. Partant sans doute de ce principe qu'il en est de ce mal comme des tentations, qu'on surmonte en se tenant occupé, dès que le bateau fut sur ses ancres il réquisitionna toutes les lignes et les cordages du bord et se mit à faire la pêche aux goélands, à la morue et à "toutes autres espèces de poissons que la mer produit", mais qu'elle ne lâche pas toujours volontiers, n'est-ce pas, cher Père? Les goélands se moquèrent des appâts qu'il leur tendit, devinant le fer sous le pain, et les morues aussi. Seul, un goulu crapaud de mer se laissa soulever à la surface des flots — histoire de prendre l'air — et redescendit aussitôt au fond de l'abîme. Et la journée s'écoule de la sorte. Le soir arrive enfin; nous y avons hâte, car le bateau lèvera l'ancre pendant la nuit; la mer qui *calmit*, le vent qui tourne au nord permettront la manoeuvre. Je me mets au lit avant le départ, afin que le tangage et le roulis me trouvent endormi. Sans quoi!...

Je dors vaille que vaille. Le navire stoppe au large de Chlorydorme, et sur le matin au large de la Rivière-aux-Renards. Il pleut toujours et la brume est dense. A 8 heures et demie, comme nous laissons l'Anse-au-Grisfond, la brise du nord qui décidément souffle éclaircit le ciel, et le soleil se montre à travers les nuages; la journée du samedi s'annonce belle; dans la lumière les déclivités des montagnes dont est bordée la côte gaspésienne rutilent et se teignent de toute la gamme du vert, de l'émeraude au glauque.

Au loin, à vingt milles peut-être, nous apercevons le phare du Cap Rosier, et par derrière, lui faisant fond et paraissant lui toucher, un roc perpendiculaire très élevé. A mesure que le navire avance le roc s'éloigne et se transforme en une longue muraille fermant une baie; sa pointe extrême vers la mer est bien à huit ou dix milles du phare; son autre extrémité est prolongée vers la terre par les courbes gracieuses de collines qui meurent sur la grève comme des vagues.

Le phare blanc se dresse au point de jonction de la muraille brune et des collines vertes, sur une pointe de rocher. A distance le spectacle est grandiose. Sur les lignes très nettes et sans arrière plan de la muraille, s'étend une forêt sombre de mélèzes, si haut plantée que du navire on dirait du fin gazon.

A onze heures nous doublons la pointe du Cap Rosier, où il y a aussi un phare. A gauche, très loin, l'île Bonaventure, dans le sens de sa longueur, et vis-à-vis, Percé; plus en deça, au ras de l'eau, dans la brume, la pointe du barachois de Saint-Pierre, qui forme, avec le Cap Rosier en face, les deux pointes extrêmes de l'entrée de la Baie de Gaspé.

Nous pénétrons dans celle-ci. C'est, à vue d'oeil, un changement complet de décor. Ce n'est plus la mer, les grandes vagues et le vent du large, c'est la surface calme d'un étang, sur lequel souffle une brise printannière; ce n'est plus l'immensité sans horizon, c'est, de tous les côtés, encore que lointaine, la terre ferme; ce n'est plus la sauvage côte gaspésienne du nord, c'est, dans l'éblouissante lumière de midi, un décor gracieux et riant de collines, de villages, de stations de pêche, de champs cultivés; ce n'est plus le désert morne de la mer, c'est toute une flottille de barques, de chaloupes à voile et de yatchs de plaisance, actifs et bruyants, qui sillonnent dans tous les sens les eaux de la baie. Et tout au fond, très loin encore, dans le ciel bleu, une futaie blanche et mouvante: la fumée des foyers de Gaspé, que nous atteignons à deux heures, après une escale à Grande-Grave, sur la côte ouest de la baie, et à Douglastown, sur la côte opposée.

La plus amère des déceptions me guettait à Gaspé.

J'arrivais l'âme et le souvenir pleins de choses anciennes et françaises. Or, Gaspé est un village neuf, sans cachet, et sur le quai grouillant de monde, gens de l'endroit et villégiateurs, on parle anglais et point français. Gaspé est un village anglais et protestant! Son origine même est anglo-protestante, le village ayant été fondé vers 1823 par des *loyalistes* de la Nouvelle Angleterre. Le commerce est anglais, les enseignes des boutiques et de la plupart des bureaux et des agences sont rédigées en anglais, avec des noms anglais. Il y a ici plusieurs églises protestantes, et à peine une misérable chapelle catholique, pouvant contenir au plus 300 personnes. Et il en est ainsi par tout le bassin de Gaspé. Grande-Grave est protestant, avec une petite mission catholique desservie par le Cap-Rosier. Le Cap-aux-Os, lieu voisin, n'est aussi qu'une misssion relevant de Saint-Majorique, paroisse du fond de la baie de Penouille, à l'extrémité ouest de la baie de Gaspé. Le Petit-Gaspé est aussi protestant. Douglastown, sur l'autre rive du bassin, est plus catholique, mais la paroisse est irlandaise. Douglastown même, en minorité catholique à l'origine, ne fut d'abord qu'une desserte des missionnaires de la Baie des Chaleurs, puis de Percé. Les grandes compagnies qui, sur les bords de la baie, font le commerce du bois ou du poisson, sont anglaises et protestantes.

Et cela n'est pas de l'accaparement. Le pays, je le répète, est anglais d'origine.

Il va sans dire que je n'y trouvai trace des Récollets. J'étais sous l'impression qu'à Gaspé les Récollets avaient eu une mission. Après avoir relu ici même la *Nouvelle relation de la Gaspésie* de Chrestien Lecercq, je compris mieux que la mission de Gaspé dont parle Leclercq c'était la mission de la Gaspésie, et pour Leclercq la Gaspésie c'était le pays des sauvages gaspésiens, lequel s'étendait du Cap-des-Rosiers au Cap Breton, vaste territoire englobant trois de nos provinces actuelles!

Aujourd'hui encore les gens de la péninsule gaspésienne appellent leur pays Gaspé. C'est ainsi que l'autre jour le curé de Gaspé recevait d'un confrère de Québec la demande d'un certificat de baptême pour un individu qui se disait originaire de Gaspé. Le curé ne trouva rien aux registres de la paroisse; recherches faites, il finit par découvrir que cet homme était né à cent milles de là, mais dans la péninsule gaspésienne.

N'ayant rien à faire à Gaspé, nous en repartons dès le lendemain, dimanche, l'après-midi, à 2 heures, par le "Canada", pour Percé. A 4.20 nous doublons la pointe de Saint-Pierre du Barachois et sortons de la baie. A babord nous passons vis-à-vis de l'Ile Plate, où il y a un phare, et bientôt se profilent à l'horizon le fameux Rocher Percé, et à tribord une ligne de rochers et de monts sauvages. Le temps est clair. Il est près de six heures lorsque le bateau accoste au quai de Percé. Un brave homme s'empare de nos bagages.

—Etes-vous de Percé?

—Non, monsieur, de Saint-*Godfré*.

—Vous êtes pêcheur?

—Non, monsieur, je *tronche* la morue.

—Votre nom, s'il vous plaît?

—Simon *Lecourtoé, monsieur*.

Au moins, nous sommes ici en pays français, avec même un relent d'Acadie. Et cela me fait oublier le désenchantement de Gaspé. Je me retiens pour ne pas sauter au cou du bonhomme.

Le curé, monsieur l'abbé Martin, nous accorde la plus généreuse hospitalité pour les quelques jours que nous demeurerons à Percé.

Depuis ma tendre enfance la vision de Percé, évoqué par une mauvaise gravure, à la page 69 du quatrième livre de lecture de Montpetit, où j'achevai d'apprendre à lire, hantait mon imagination. La mer, des grands rochers près de la grève, un ciel que je me figurais d'été et lumineux, sur la grève douce une barque atterrie, tout près une sorte de table avec autour trois hommes debout. Pêcheurs dépeçant la morue; mais il y paraît si peu à l'image du livre de lecture, que mon rêve d'enfant se les représentait occupés à une partie de cartes. Et tout autour de ce coin de terre et de mer, la solitude mystérieuse. En résumé, une vision très douce et pénétrante d'infini, de solitude, de calme et d'océan. Et depuis lors combien de fois le nom de Percé n'avait-il pas évoqué devant mon âme cette impression d'enfance, avec le désir très vif de visiter ce lieu!...

J'y suis, et je bénis Dieu de ce que mon rêve ne se brise pas à

la réalité. Ma primitive vision continue de planer sur Percé, son rocher, sa mer, sa grève, dont il subsiste assez de vérité des choses jadis entrevues, auxquelles par ailleurs les années avaient apporté des correctifs et des précisions, pour que mon rêve s'ajuste sans difficulté à la réalité d'à présent. Or, de voir ainsi planer mon rêve sur toutes choses, les imprégnant de la poésie frêle de mes huit ans, et de me sentir en sécurité dans le bonheur espéré alors que j'appréhendais de le voir s'échapper en y touchant, je jouis doublement et avec ferveur.

Et je jouis encore de toutes les réalités qui complètent l'image de mon enfance. Arrière-plan de montagnes et de rochers grandioses, bruit des vagues déferlant sur la grève, barques de pêcheurs au large — points gris balancés dans les vagues glauques — ,

> En deça, près du bord, voisin du Mont Joli,
> Comme un vaisseau géant qui serait du calcaire
> Et tournerait son large éperon vers la terre,
> Entouré de brisants, le fameux Roc percé, (1)

solitude de la côte prochaine, grandeur sauvage de tout l'ensemble, et que sais-je encore!...

Je dois pourtant l'avouer, j'ai éprouvé un désenchantement — un seul — à Percé: ce village est plus peuplé que je ne pensais, et c'est un chef-lieu de comté, avec palais de justice, magistrats, avocats et prison. Je suis ainsi fait: la civilisation — ce qu'on appelle sottement de ce nom — me déconcerte et m'attriste, lorsque je la rencontre où je ne l'attendais point, en un coin de pays solitaire et sauvage comme celui-ci. Cela me gâte bien des choses. Mais je ne veux plus penser à cela durant mon séjour à Percé. Je tâcherai de ne pas voir le présent; c'est d'ailleurs le passé qui m'amène ici, et je l'évoquerai de toute mon âme.

Jadis, il y a de cela bien longtemps, deux siècles et plus, alors que Percé ne comptait encore, avec l'habitation du seigneur, que 4 ou 5 maisons, les Récollets y avaient une mission. Alors comme de nos jours Percé était une station pour la pêche à la morue. Aujourd'hui les propriétaires des pêches ce sont des Jersiais — les messieurs Robin et autres —, au dix-septième siècle c'était les Denis, d'abord Nicolas, puis son neveu Pierre, sieur de la Ronde, associé avec le sieur Charles Bazire, riche négociant de Québec.

Voici, d'après un inventaire dressé par Pierre Denis, en 1680, de l' "estat de la Seigneurie de l'Isle percée et dépendances", de quoi se composait Percé. Cela nous reposera des établissements modernes, palais de justice, prison et "magasin général".

"J'ay laissé mon fils avec 5 personnes et un Père Récollet.

"Il y a à l'Isle percée

"Un grand magasin de 50 pieds de long et 25 de large suffisant "pour serrer le poisson d'un navire de 300 tonneaux et loger son "Equipage.

"Il y a tout proche un petit logis pour le Commandant.

"Une chapelle et logement pour deux Récollets le tout en char-

---

(1) M. W. Chapman, *A Percé.*

"pente et couvert de planches prestes à massonner.

"Plus de 100 arpents de bonne terre où il y en a plus de la moitié "preste à labourer et l'autre peu de travail à faire pour y mettre la "charrüe.

"A la petite rivière qui est à 2 lieues de l'Isle percée le lieu de "l'yvernt et la menagerie.

"Un logis suffisant pour quinze personnes.

"Un magasin pour les vivres et ustanciles de barque et de "chalouppe.

"Une grange et une Estable pour 20 bestes à corne, 30 arpens "de terre découverte.

"Une cour de deux arpens et un jardin d'un arpent le tout clos "de pieux debout.

"20 bestes à corne, etc." (1)

Ajoutez quatre ou cinq maisons d'habitants à l'Isle Percée, et vous aurez l'état complet et véridique de l'habitation — de la mission, — durant les quinze années qu'elle vécut.

Le personnel résident était donc très peu nombreux. Mais c'était bien autre chose à la saison de la pêche. Durant six mois, du printemps à l'automne, 400, 500 et 600 pêcheurs s'assemblaient à Percé. ainsi qu'un certain nombre de sauvages, ceux-ci pour la traite; il y eut même un temps où il y avait un *fort* de sauvages à la Petite Rivière. (2) Plusieurs vaisseaux, jusqu'à 8 ou 10 (3), y prenaient tous les ans leur chargement de poisson.

Il y avait donc plusieurs motifs d'établir une mission dans la Seigneurie de Percé: colons et employés de la compagnie, pêcheurs, sauvages, ces âmes ne pouvaient rester sans secours spirituels. En outre, la présence d'un missionnaire résident devait être, sans aucun doute, un puissant moyen d'attirer des colons. Ces divers motifs, et le dernier notamment, engagèrent Pierre Denis, dès 1672, à demander un récollet pour l'Isle Percée. Mgr de Laval étant alors en France, son grand-vicaire, M. de Bernières, se rendit aux instances de Pierre Denis et du gouverneur, M. de Frontenac, et la mission de Percé fut commencée en 1673. Il semble toutefois que dès 1672 un récollet, apparemment le père Hilarion Guenin, (4) ait exercé le ministère à Percé. Quoiqu'il en soit, en 1673, au mois de mai, le père Exupère Dethunes partit de Québec, avec la famille de Pierre Denis, pour s'établir à Percé. "Il donna, dit Leclercq, commencement à cet établissement, dans lequel il a servi jusqu'à 83 (1683), qu'il revint supérieur à Québec, successeur du Père Valentin le Roux." (5)

On peut induire, de l'ensemble de nos documents sur Percé,

---

(1) Documents Clairambault.

(2) Greffe de Duquet, 22 novembre 1676.

(3) Sixte le Tac, *Hist. chron.*, p. 38.

(4) Cf. *Nouv. Rel. de la Gaspésie*, p. 22.

(5) *Premier établissement de la Foy*, II, ch. XIX, p. 103. C'est en qualité de vicaire et de maître des novices que le père Exupère vint résider au couvent de Québec. En outre, en 1684 — et non en 1683 — il succéda comme supérieur, non au père Leroux, mais au père Henry Leroy qui avait remplacé le père Leroux en 1683.

qu'il y eut généralement, du moins à partir de 1675, deux récollets dans cette mission, mais en été seulement, à l'époque de la pêche. En hiver, comme il n'y avait à desservir que les habitants et les employés sédentaires, qui étaient une poignée, l'un des missionnaires retournait à Québec, tandis que l'autre s'employait aux missions des sauvages. C'est ainsi que nous constatons la présence du père Dethunes dans la région de Québec, au cours des hivers de 1675, 1676 et 1679. (1)

L'évangélisation des sauvages était le lot du père Chrétien Leclercq. La Gaspésie, Ristigouche, Miramichi, Nepisiguit, furent le théâtre de son apostolat de 1675 à 1686, durée de son séjour au Canada, où il fut constamment attaché à la mission de Percé. (2)

Outre leur mission de Percé, les Récollets en avaient une autre sur l'Ile Bonaventure, sise en face de Percé, à une petite lieue de la terre ferme. Il y avait là une modeste chapelle dédiée à sainte Claire, probablement construite par les soins du Père Joseph Denis — lequel succéda au Père Dethunes en 1683 ou 1684 —, pour la commodité des pêcheurs qui y avaient leurs *graves*. Aujourd'hui encore il y a sur l'Ile Bonaventure une chapelle succursale desservie par le curé de Percé. Fait curieux, les insulaires modernes sont irlandais.

La mission des Récollets et l'établissement lui-même de l'Ile Percée furent entièrement détruits en 1690 par des forbans de la Nouvelle Angleterre. (3)

Nous rêvions de trouver à Percé des documents du temps des Récollets. Rien. Les archives du Palais de Justice sont toutes du XIXe siècle. Les vieux documents, nous dit le protonotaire, sont à New Carlisle. Nous irons donc à New Carlisle. Aux archives paroissiales, même lacune. L'ancien curé, M. Lavoie, mort l'année précédente curé à Cacouna, avait, d'après M. Martin, recueilli des documents et des notes sur Percé. Nous irons donc aussi à Cacouna.

Nous pûmes cependant, à notre grande joie, situer, l'ouvrage de Leclercq en main, l'ancienne résidence des Récollets. Calculs faits, mesures prises, elle se trouvait sur le Mont Joli, à un endroit que nous pûmes préciser assez exactement.

Rien donc ne nous retenant à Percé, sauf la beauté du site et la gracieuse hospitalité du curé, nous continuerons notre voyage, après avoir rendu visite à un vieux pêcheur de l'endroit, Pitro Lévesque, afin de l'entendre parler de son métier de pêcheur et du vieux temps.

---

(1) Le 26 décembre 1675 et le 15 mars 1676 il baptise à l'Ange-Gardien; le 24 septembre 1679 il exerce le ministère à la chapelle de Portneuf.

(2) Il est à peine besoin de rappeler que le père Leclercq fut l'un des plus célèbres missionnaires de la Nouvelle France, et l'un de ses premiers historiens. Sa *Nouvelle Relation de la Gaspésie* et son *Premier Etablissement de la Foy* sont bien connus. John Gilmary Shea a traduit en anglais ce dernier ouvrage, et en 1910 la Société Champlain a réédité, avec traduction anglaise savamment annotée par M. W.-F. Ganong, la *Nouvelle Relation*.

(3) Comme j'ai raconté ailleurs (*L'établissement des Récollets à l'Isle Percée*, Québec, 1912) l'histoire des Récollets à Percé, je ne m'étendrai pas plus longuement ici.

Le curé nous accompagne. Le vieux Pitro — c'est ainsi qu'on le désigne — ne demande qu'à causer, et sa faconde et sa mémoire le servent à merveille.

Un type de pêcheur et de marin que le père Pitro. Carré, alerte, barbe en collier, cheveux drus au vent, et quel langage pittoresque! Oh, le brave homme, l'excellent conteur! Il nous fait l'accueil le plus aimable, et sa vieille une gracieuse courbette.

La Pitro est du Sault Montmorency, le Pitro est de Percé.

—Vous avez été la chercher bien loin, dit le curé.

—Creyez pas. C'est elle qui a couru après moi.

—Le vilain! il a fait ben des pas, allez, pour m'avoir.

—Et vous l'avez rejointe...

—Ben, autant celle-là qu'une autre. On aurait pu prendre pire. C'est toujours un risque, comme dans la pêche. C'est bon, c'est pas bon, ça dépend. Pour dire le vrai, on est ben tombé tous les deux, hein, la vieille?

—J'ai pas à me plaindre.

—Mon vieux scélérat de Pitro, ces bons petits pères viennent te faire conter des blagues. Je pense que tu es l'homme pour leur en conter, car tu es le plus grand blagueur de la côte.

—Ben, vous connaissez le proverbe, monsieur le curé: "louangé par son curé, c'est pas grand'chose". Pourtant, c'est pas pour rien dire de trop, mais je connais mon méquier, et puis la côte, et puis la place comme pas un de Percé, et je puis renseigner ces messieurs. Ils n'ont qu'à me questionner.

J'avais des renseignements techniques à demander sur la pêche à la morue. Le vieux Pitro avec complaisance bourra mon carnet de termes du métier et de notions de pêche.

—C'est curieux qu'au jour d'aujourd'hui la pêche se fait exactement comme au temps des *Bertons*. Il est à crerre qu'ils savaient leur méquier dans ce temps-là.

—La pêche est-elle aussi bonne aujourd'hui qu'autrefois?

—Je m'en vas vous dire. Autrefois, les pêcheurs suivaient les bouillées de morues au large...

—Les bouillées...?

—Ben oui, une bouillée de morues, comme on dit une bouillée de harengs, une bouillée de lançons, une bouillée de maquereaux. Une bouillée c'est une bouillée (je n'en doute pas...) Donc, les pêcheurs suivaient les bouillées de morues au large, à vingt-cinq et trente milles, jusqu'à Miscou; c'est là qu'on en prenait de la grosse morue! Aujourd'hui on grouille pas de place. On bouëttait alors avec du margot, qu'on pêchait à coups de fusil. Une fois qu'on manquait de bouëtte, mon frère et moi — il pourra vous le dire — on s'avisit de bouëtter avec du margot. Ça mordit. En un rien de temps on emplisit la barque. Les autres se demandaient comment on faisait pour prendre de la morue, quand la bouëtte devait nous manquer comme aux autres. On boëtte pas aujourd'hui avec du margot; ce serait pas inutile pourtant de ce temps-ci que le *squid* manque.

—Il paraît qu'il y en a qui ont déjà mangé du margot, père Pitro?

—J'vous cré. J'en ai mangé moi-même. Tout le puant du margot est dans le capot et le courpion, sous vot' respect. Enlevez ça, enfarcez, faites rôtir et mettez sur la table, à côté d'une oie, vous me direz si vous trouvez de la différence; moi, j'en trouve pas.

Tenez, j'vas vous dire une lettre ben plus courte . Il n'y a rien de bon comme de la baleine. Autrefois le bassin de Gaspé était plein de baleines; on n'en voit plus de nos jours. Ben, j'en ai mangé à bord des baleinières et des goélettes.

—Mais, il n'y a pas de maigre dans une baleine, père Pitro, il n'y a que de l'huile.

—Rien que de l'huile! Mais non. C'est comme, sous vot' respect, dans un porc qui a quatre pouces de lard; il y a toujours sur les côtes une épaisseur de maigre. Comme de bon, la grosse baleine se mange pas, ça goûte trop le maquereau, et ça sent mauvais. Mais les petits veaux, ou si vous aimez mieux, les petits agneaux du printemps, c'est tendre comme d'aucune autre affaire de printemps. Aujourd'hui on mange pas ça. C'est comme leurs barques. Vrai comme vous êtes là, j'voudrais pas y mettre les pieds. C'est vrai qu'elles sont plus grandes, elles ont 8 pieds de banc, et on y met plus de morue, mais c'est pesant, pesant, c'est englouti, qu'il y faut une charge de cailloux pour les lester.

—Voyons, père Pitro, vous connaissez l'histoire de Percé. Dites-nous un peu ce que vous savez des commencements.

—Ben, pour dire au juste, c'est bien vieux. Vous savez que c'est Jacques Cartier qui l'a baptisée de son nom, même qu'il a perdu une ancre avec une chaîne en face de l'île. Je serais bien curieux de repêcher cette ancre. Dans les premiers temps c'étaient les *Bertons* et les *Zarzais* (*Jersiais*) qui venaient faire les saisons de pêche, avant qu'il y eut du monde d'établi ici. Après ça les MM. Robin sont venus.

—Y a-t-il toujours eu des protestants à Percé?

—Oui, mais ça diminue. Autrefois, les Anglais parlaient moins le français, et les protestants étaient plus nombreux qu'aujourd'hui. Ça s'améliore. Aujourd'hui les plus nombreux c'est encore les catholiques et les protestants; puis les anglicans et les presbytériens. Les catholiques aussi s'améliorent. Ce n'était pas commode il y a cinquante ans. Ça buvait et ça se battait que ce n'était pas beau à voir. Le pauvre défunt curé Guillemette a ben gémi sur ces désordres. Il faut dire que le rhum était commun dans ce temps-là et que le whisky coûtait six fois moins cher. A propos, je vas vous raconter ce qui est arrivé une fois.

Un jour, des pêcheurs avisent au large du Mont Joli comme une barrique qui flottait. Ils approchent, c'était ben une barrique, ben bondée, ben cerclée, solide, de l'ouvrage propre, quoi. Et ça sentait le gin! Ils la mettent à bord et gagnent la grave. Ils la roulent sur le *plain,* et vous comprenez si la nouvelle se répand qu'on a pêché une barrique de gin. La barrique revenant de droit aux pêcheurs qui

l'avaient trouvée, ils la transportent dans la maison de l'un d'eux — et les gens sont invités à aller prendre un coup. Pas besoin de vous dire qu'ils ne manquèrent pas au rendez-vous.

Tout comme les autres je me rends avec des amis, lorsqu'on voit descendre du presbytère le curé Guillemette. On s'arrête pour l'attendre.

—Bonjour, M. le curé.

—Gros vent d'est, mes amis.

—Bah, beau temps, mauvais temps, il en faut de toutes sortes dans le méquier.

—Où allez-vous comme ça?

—On s'en va chez Antoine Thériault, que je lui dis, pour boire un coup. Vous savez, le curé Guillemette il m'avait quasiment élevé, et je pouvais lui dire n'importe quoi.

—Oui, j'ai entendu parler de cette barrique. Eh bien, mes amis, allez, allez, mais retenez bien ceci: vous ne boirez pas de ce gin. Dieu soit béni!

On s'en allit pas mal étrivés... Toujours qu'on arrive à la maison d'Antoine. La barrique était là cantée sur deux billots pour plus de commodité. Et ça sentait le gin. Le gin sent le gin, pas vrai? On perce la barrique avec une tarrière d'un pouce, pendant qu'un de nous taille une cheville. Je le vois encore gossant avec son couteau... La tarrière tourne, tourne et enfonce... On la retire, et ça sentait ben le gin à plein nez. On va chercher une écuelle, on l'emplit, et ça sentait toujours ben le gin. Antoine Thériault approche l'écuelle de ses lèvres, boit une gorgée... Vrai comme vous êtes là, c'était de la belle eau de puits! Le curé Guillemette avait changé le gin en eau! Il n'y a pas un qui a douté de ça, et c'est pas à moi qu'il faudra dire le contraire...

—Allons, allons, Pitro, dit M. Martin, crois-tu que M. Guillemette a bien fait? Voyons, il n'y aurait pas eu de mal à te laisser boire un coup ou deux, mon vieux Pitro.

—P'têtre ben, mais le curé Guillemette s'est dit que j'étais pas tout seul dans la *gang*.

—Je ne ferais pas cela, moi, Pitro; c'est trop cruel.

—Eh, vous feriez peut-être ben pire. Vous seriez ben capable de changer le gin en vinaigre...

—Vieux Pitro, reprend le curé, es-tu déjà monté sur le rocher percé?

—Non, mais j'en ai ben connus qui y sont montés, Moriarty et d'autres encore. C'était facile de ce temps-là, du côté nord. Il y avait un sentier garni d'herbe. Au pied du rocher on aboutait deux balestrons, on montait au bout, puis avec les mains on grimpait en haut dans l'herbe. En haut il y avait une manière de table à pic qui venait à la poitrine. Là-dessus on avait planté une tige de fer qu'on saisissait d'une main, et houp! on était dessus. Mais il fallait être assez grand homme pour se hâler sur la pierre. Là on faisait les foins, les groseilles et, au printemps, la cueillette des oeufs de margot. C'était une ambition à qui monterait le premier, car le premier

arrivant avait la meilleure part. On grimpait donc à la dérobée par des nuits noires comme de l'encre.

—Le rocher est-il large en haut?

—Large comme haut: 300 pieds.

—Ou ne dirait pas ça d'en bas.

—C'est comme ça. Tenez, une preuve. Les femmes apportaient l'ordinaire aux hommes qui étaient sur le rocher; on le hissait avec une corde qui avait juste le double de la hauteur du rocher. L'homme en haut laissait descendre la corde, puis la remontait, ou plutôt, quand le dîner était accroché à la corde, il traversait le rocher de bord en bord en courant, traînant à lui la corde. Rendu de l'autre côté, exactement, il l'accrochait à un piquet planté là, et il allait de l'autre côté décrocher son dîner.

—On ne monte plus sur le rocher?

—Non, le sentier est déboulé. Le seul moyen que je vois de monter serait de lancer une corde avec un cerf-volant; une fois la corde lancée de l'autre côté, on y monterait un cable, puis une échelle en corde. Tout dernièrement un Ecossais venu ici en goélette a essayé de lancer un cerf-volant par tous les vents possibles, mais n'a pas réussi. Probablement qu'il y a en haut des prises d'air qui dérangeaient le cerf-volant.

—Voyons, Pitro, tu dois connaître des histoires de marin, des contes, des légendes de la côte. Contes-en quelques-unes.

—Ben, vous me prenez à court. Il y a bien le bateau fantôme, que vous connaissez comme moi, mais ça ce n'est pas une histoire. je l'ai vu.

—Tu as vu le bâteau errant, toi?

—Oui, je l'ai vu comme je vous vois, ou plutôt j'ai vu ses feux. C'était au large de Miscou, par une nuit noire. Il ventait grand'brise. J'étais au gouvernail, lorsqu'en me retournant je vois au loin sur la mer une lumière qui se balançait. "Tiens, que je dis à mon frère, une goélette." De temps en temps je reluquais la lumière. A la fin elle me parut drôle pour une lumière de mât; elle balançait trop à l'horizon. On était tous les deux pas mal intrigués, lorsque tout à coup elle disparaît dans une gerbe de feu et ressoud en avant de la barque dans le fond de la mer. "C'est le bateau fantôme," qu'on se dit l'un à l'autre, et on fit un signe de croix. C'est la seule fois que je l'ai vu.

—Tu connais le Braillard de la Madeleine, Pitro?

—Je ne l'ai jamais entendu, et puis on n'en parle plus du Braillard. Il paraît que c'étaient deux corps d'arbre qui braillaient en se frottant un peu trop rudement. Mais le bateau fantôme, lui, je l'ai vu...

Bien d'autres récits nous fit encore le bon vieux pêcheur, qu'il serait trop long de rapporter. Mais si vous allez à Percé ne manquez pas de rendre visite au père Pitro Lévesque — s'il vit encore — pour lui faire parler du vieux temps.

Quant à nous, le lendemain nous prenions passage à bord du "Canada" pour la Baie des Chaleurs.